

LE BOIS
VIVANT

N° 4

DECEMBRE 2004



SOMMAIRE

Page 2

L'Essentiel de L'Actu

Ventes de Bois

La Campagne du CNDB/NTC
Un Potentiel Mal Exploité

Page 3

Zoom du Mois

Massif de Turini, L'Authion,
Camp d'Argent

Dossiers

PEFC : Témoignages

Bois Energie : Les Avancées

Page 4

En Bref...

A Vos Agendas !

Glossaire

Carnet Intime

L'équipe des Communes Forestières est fière de vous annoncer la naissance du petit frère du Bois Vivant, dès la fin janvier 2005. Ce mensuel sera disponible sur notre site internet et vous sera envoyé par mail en fin de mois.



EDITO

**Bonne Année à tous mes
amis Maires des
Communes Forestières**

Le Bois Energie commence à s'imposer dans plusieurs projets publics et représentera rapidement un débouché pour les rémanents, les bois d'éclaircie, invendus, brûlés ou pour les produits d'élagage.

Le salon "Construire en Bois", organisé par nos amis de FIBOIS 06, du 05 au 07 mars prochain à La Trinité, s'annonce comme un vrai succès. La filière "Mélèze" s'organise, autour de notre présence au Salon du Meuble.

Les 25 et 26 mai prochain, nous accueillerons, au Club Méditerranée d'Opio, le Congrès National des Communes Forestières. Nous en profiterons pour souffler les 50 bougies de notre association.

2005, sera j'en suis sûr, une très bonne année pour nous tous. C'est ce que je vous souhaite. Bien à vous.

Bonne Année à vos familles, à vos populations et à vos forêts. Pour ceux d'entre vous qui ont des forêts de production, la dernière vente de Clans, organisée par nos partenaires de l'Office National des Forêts nous redonne espoir dans l'avenir : merci à nos amis les scieurs pour leur solidarité.

Pour ceux d'entre vous dont les forêts dépérissent, le Conseil Général vient de voter une aide spécifique de 15€/m³. Toutes les aides à l'exploitation difficile ont été reconduites, voire améliorées.

Pour l'accueil du public en forêt, la convention entre la Région et l'Office National des Forêts se met en place, et le Massif de Turini, L'Authion, Peira Cava a été retenu pour une opération d'aménagement exemplaire.

La Charte Forestière de Territoire de la Vésubie va essaimer dans d'autres vallées.

L'ESSENTIEL DE L'ACTU

Vente de Bois Exceptionnelle

Suite à la baisse significative observée lors des ventes de bois de septembre dernier et dans la continuité de celles de Gap, l'Office National des Forêts a réagi en organisant une vente de bois façonné le 7 décembre à Clans. Devant une assistance de 50 personnes dont 8 exploitants forestiers et scieurs, 14 lots totalisant un volume de 6369m³ étaient mis en vente. 17 offres ont été formulées pour les 14 lots présents. L'unique lot invendu sera négocié à l'amiable. On observe une stabilité des prix par rapport à l'automne 2003 pour les bois de qualité comparable (BC1 et D1 à 58,50€/m³). Le mode de commercialisation évoluant de plus en plus vers le bois façonné (bois bord de route), ces ventes ont répondu aux attentes d'approvisionnement des scieries. En effet, une nouvelle fois, les scieurs des Alpes-Maritimes et du Var se sont regroupés au sein de la société Valorbois pour acheter les lots. Frédéric DENTAND, nous confiait que **“ces ventes revêtaient un caractère historique du fait que 96% du bois proposé avait été vendu”**



Photo Frédéric Dentand

Le Bois en Campagne...

Le Comité National pour le Développement du Bois (CNDB) et le Nordic Timber Council (NTC – Conseil des Bois du Nord) se sont mobilisés pour lancer une campagne de communication sur le plan national, suite aux résultats du sondage IPSOS, révélant que la majorité des Français pensent que la forêt régresse partout dans le monde (84%), en Europe (60%) et en France (55%).

Combattre les idées reçues...

Cette campagne a pour vocation de combattre les idées reçues sur le bois afin d'augmenter la part du bois dans la construction et l'aménagement de l'habitat de 30% d'ici à 2010. Le slogan de cette campagne « Le bois, c'est essentiel » fait appel à notre imaginaire. Inconsciemment ou pas, le bois fait partie de notre quotidien. Qui saurait vivre sans ? Le matériau bois évoque l'arbre et par extension la forêt. C'est pourquoi le slogan s'appuie sur un constat « que consommer du bois fait du bien à nos forêts ».

Télévision, presse, Internet, affiches, autocollants... Tous les outils sont réunis pour accomplir la mission qui nous incombe : convaincre le grand public que consommer du bois c'est participer à la vie de la forêt et à la lutte contre l'effet de serre.

L'Association des Communes Forestières se mobilise et lance l'appel aux Elus de passer l'information sous forme de campagne d'affichage au sein de chaque Mairie afin de servir les intérêts de toute la filière.

Merci de nous informer de votre intérêt afin que nous puissions vous envoyer un kit de communication. (Contact : 04 97 18 69 24)

Un potentiel local mal exploité



Plus de 100 000m³ de bois invendus tous les ans dans les Alpes-Maritimes ! Quel gâchis alors qu'à nos portes, les italiens sont demandeurs de bois sous toutes ses formes : bois de scierie, de menuiserie, bois énergie... Pour partir à la conquête de ces marchés, l'offre doit être structurée, organisée, attractive, compétitive. Les Communes Forestières se sont naturellement tournées vers les services export de la Chambre de Commerce pour se présenter de façon crédible sur les marchés extérieurs.

Une convention de partenariat a été signée entre la Chambre de Commerce et d'Industrie Nice Côte d'Azur, représenté par son secrétaire général, Louis BAUME, et l'Association des Communes Forestières, représentée par Gaston FRANCO.

De nouveaux changements à venir sur les méthodes de travail sont à présenter afin de déboucher sur des décisions où les institutionnels ont un rôle essentiel.

Cette convention, plus communément appelée « accompagnement à la faisabilité de l'exportation de la filière bois », a pour mission de favoriser les échanges de la filière vers de nouveaux marchés.

Quatre réunions se sont déjà déroulées pour mettre en place un outil de communication commun avec l'Office National des Forêts, FIBOIS 06 et Le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs. La démarche se poursuivra en 2005.

Zoom du Mois

TURINI – L'AUTHION – CAMP D'ARGENT

Un secteur à réinventer

Le massif de Turini est situé à la jonction de 4 vallées : la Vésubie, le Paillon, la Bévéra et la Roya. Ce site naturel, d'une qualité exceptionnelle, est essentiellement un lieu de passage car le milieu naturel n'est pas valorisé. Malgré sa notoriété auprès des amateurs de course automobile et des ramasseurs de champignons, ce lieu est loin d'être un tremplin au développement local.

Parmi les priorités de l'Association des Communes Forestières, l'accueil du public en forêt est un élément essentiel de la vie économique. Au pied du plateau de l'Authion, un vaste massif forestier, Turini, Camp d'Argent et Peira-Cava, retient toute l'attention de l'association. La surfréquentation, les nouvelles attentes en matière d'information, de services, d'entretien, de remises en état ainsi que la sécurité et la DFCI posent aux collectivités territoriales des problèmes nouveaux.

A l'occasion de deux réunions de travail, le 21 juillet et 29 septembre dernier, la nécessité d'une réflexion globale avait été avancée concernant le projet d'aménagement du Massif de Turini – l'Authion – Camp d'Argent. L'Association des Communes Forestières a accepté de porter l'étude d'aménagement et de développement du massif pour le compte des communes.

Cette étude, dont l'objectif est de valoriser le site, serait susceptible d'être subventionnée à 40% par le Conseil Général, 40% pour le Conseil Régional et 20% d'autofinancement.(encart photo)

DOSSIERS

Pour les Elus d'un Futur Commun

Dans le département des Alpes-Maritimes, 13 communes ont fait le choix PEFC afin de témoigner d'une volonté forte d'œuvrer en faveur d'une gestion durable multifonctionnelle mais également de bénéficier d'un outil marketing quasi gratuit qui s'inscrit dans une logique commerciale inévitable. En effet, parce que le monde bouge, la notion de produits certifiés deviendra demain une exigence face à la concurrence qui prône sur le marché du bois. Selon le Maire de Clans, James DAUPHINE, il serait « *suicidaire dans l'avenir de ne pas intégrer la norme PEFC* ». Toujours selon les propos du Maire, « *il semble obligatoire d'adhérer, essentiellement dans le cadre du règlement des ventes de coupe de bois et afin de pouvoir commercialiser le bois de la commune auprès d'entreprises locales* ».

PEFC, Affichez votre différence !

Adhérer à PEFC, c'est donc affirmer haut et fort à ses administrés et au grand public en général le choix d'une gestion en tenant compte de la multifonctionnalité de la forêt communale. Alors pourquoi ne pas afficher votre différence au sein de votre commune ?

**Pour adhérer, merci de contacter votre association
COFOR 06 au
04 97 18 60 00 Poste 28 06 et demander Magalie
DUPIN.**

NB : La COFOR 06 apporte son appui technique et financier à ses membres pour leur adhésion à la certification.

Une Energie Renouvelable

Malgré les efforts de l'association des communes forestières, l'utilisation du comestible « vert » reste un potentiel local mal exploité. L'accomplissement d'un projet tel que la création d'une filière de chauffage au bois permettrait de donner un élan à la filière bois des Alpes-Maritimes, à la recherche de nouveaux débouchés.

Recyclage : le tout en un

Outre le fait que chauffer au bois permet d'utiliser un matériau écologique, la chaudière à bois peut s'alimenter avec diverses sources d'approvisionnement comme les bois de chantier, les bois d'éclaircie, c'est-à-dire les coupes qui permettent de régénérer la forêt, les bois d'incendie ou encore les bois d'élagage.

Certaines structures sont déjà chauffées au bois. C'est le cas notamment de 4 collèges (à Valbonne, St Vallier de Thiez, St Laurent du Var et Roquebillière) qui fonctionnent aux granulés. La chaufferie bois de la base de forestiers sapeurs de St Auban est en cours de modernisation. La future Maison de l'Environnement, située dans le Parc de la Grande Corniche à Nice, verra dès la fin 2005 la mise en service d'une chaufferie à bois automatique.

D'autres projets sont en cours d'étude mais ne demandent qu'à voir le jour comme le lycée de Valdeblore, la création d'un réseau de chaleur dans la commune de Mougins tout comme la ville de St-Martin-Vésubie. Le canton de St Auban recense 5 projets sur Séranon, Valderoure, Briançonnet et Thorenc. D'autres études sur des projets de réseaux chaleur vont être réalisés par la communauté de communes « Stations du Mercantour » (Isola, St-Etienne de Tinée et St Dalmas le Selvage).

Au cours de nos prochains numéros, nous vous tiendrons au courant de l'état d'avancement de ces projets.

EN BREF...

L'Assemblée Générale 2004

Au cours de l'assemblée générale du 27 septembre dernier au Palais Maëterlinck à Nice, Gaston FRANCO, Président des Communes Forestières a signé deux conventions. L'une avec le Conseil Régional, l'Union Régionale des COFOR, le Conseil Général autour d'une Convention Cadre définissant les orientations et critères d'intervention de la politique forestière régionale et départementale. L'autre, signée entre la CCI et COFOR 06, porte sur un accompagnement à la faisabilité de l'exportation de la filière bois du département. Gaston FRANCO a présenté une brillante rétrospective et perspective des actions pour 2005.

Bilan des Entretiens du Bois

Pour sa 7ème édition, le Président des Communes Forestières a volontairement axé le thème de ces entretiens sur la valorisation du bois de pays. Avec une surface de plus de 10 000 Ha sur notre département, le Mélèze fut l'essence mis à l'honneur. Nombreux intervenants ont pris la parole démontrant les nombreux avantages à utiliser le bois. M. RUPE (ONF), M. D'HANENS (Coopérative Provence Forêt), M. BONELLI (Professionnel du Bois Transalpin), M. HUSSON (CRPF) et de nombreux architectes ont contribué par la diversité des sujets et la qualité de leur intervention à faire de cette journée de travail un rendez-vous incontournable des professionnels de la filière bois.

Coup de projecteur sur le mélèze

Pour la première fois et durant 9 jours, le cru 2004 du salon grand public Meuble Maison & Décoration a ouvert ses portes à l'Association des Communes Forestières et à ses partenaires, FIBOIS 06 et le Syndicat des Propriétaires Forestiers Sylviculteurs. Un espace de 250m2, en mezzanine, fut entièrement consacré à la réalisation de mobilier d'extérieur en mélèze. Les exposants, issus de la filière bois, ont permis de présenter une alternative à de nombreux bois tropicaux par l'utilisation de bois de pays, issu de forêts gérées durablement. Pour exemple, le travail réalisé par les élèves du lycée professionnel de Don Bosco avec leur ligne de mobilier d'extérieur.

A VOS AGENDAS !

- ❑ **L'année 2005 va revêtir un caractère particulier ! Et la COFOR 06 ses habits de Fêtes pour son 50ème anniversaire...** En effet, la première assemblée générale s'est tenue dans les salons de la préfecture annexe à Nice, le 29 octobre 1955. Depuis elles se succèdent avec autant de projets. C'est sûr ! L'association COFOR 06 n'a pas pris une ride. A vérifier lors de l'assemblée générale 2005 prévue le 6 avril prochain.
- ❑ La FNCofor tiendra son congrès annuel les **26 et 27 mai 2005**, dans notre département. C'est le cadre bucolique et enchanteur du **Club Méditerranée d'Opio** qui a été retenu. L'après-midi du 25 commencera par l'assemblée générale de l'IFFC puis suivra le conseil d'administration de la FNCofor. Les élus sont invités à retenir dès à présent ces dates. Nous vous communiquerons les dates d'inscriptions et événements associés ultérieurement.
- ❑ A noter, la **seconde édition du Forum Régional de la Forêt Privée** ouverte au public aura lieu le **vendredi 3 juin 2005 à l'Auberge de la Ferme de Thorenc**. L'Association Forêt Réseau Tourisme (FORESTOUR) travaille depuis plus de 10 ans avec des propriétaires forestiers privés de la région Provence Alpes Côte d'Azur sur la valorisation des forêts privées par l'accueil du tourisme et des loisirs en forêts. Ces journées porteront sur des réflexions au sujet des conditions de l'ouverture au public, des activités possibles et des conséquences sur l'environnement. Cette journée sera organisée sous forme d'ateliers, la COFOR 06 participera avec l'ensemble des acteurs concernés à celui de l'approche territoriale du tourisme en forêt.
- ❑ L'Interprofession de la Filière Bois des Alpes-Maritimes, FIBOIS 06, organise un salon « Construire en Bois » du 05 au 07 mars 2005, sous le patronat de la Mairie de la Trinité, de NICEXPO et « BATIR », le salon méditerranéen de la construction, du logement et de l'équipement. L'objectif du salon « Construire en Bois » sera de montrer les avantages du bois par rapport aux autres matériaux et comment il peut-être utilisé dans la construction.

GLOSSAIRE :

Granulés : Sciure compactée sous forme de gélules. Production non locale car issus d'un processus industriel qui consomme de l'énergie
Plaquettes: Déchets de bois réduits à l'aide d'un broyeur et se présentant sous forme de copeaux de 3cm. Production locale et économique d'un point de vue énergétique.

Vous souhaitez réagir, transmettre des informations, faire connaître vos actions, n'hésitez pas à nous contacter :
Association des Communes Forestières
Aline TESTOUR
Nice Leader, bâtiment Apollo
27, boulevard Paul Montel - 06200 NICE.
Tél.: 04 97 18 69 24 - Fax : 04 97 18 69 37.
e-mail : cofor06@9online.fr